

REPUBLIQUE FRANCAISE  
DEPARTEMENT  
D'EURE ET LOIR

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DE LA COMMUNE  
**DE VITRAY EN BEAUCE**

**08 / 2023**

Nombre de Membres	
En exercice	Qui ont pris part à la délibération
<b>11</b>	<b>8</b>

Date de la convocation
<b>09/03/2023</b>

Date d'affichage
<b>09/03/2023</b>

**Objet**

**Projet de parc éolien  
sur la commune de  
Bouville**

Acte rendu exécutoire  
après dépôt  
en Sous -Préfecture le

et publication le



L'an deux mil vingt-trois le 14 mars à 20 heures. Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Éric DELAHAYE, Maire.

Étaient Présents : Mme LALLÉE Claudine 1ère Adjointe, Mme CENTENICO Maria-José, M BROSSIN Valentin, M. BOUTFOL Luc, Mme LAUMONIER Mélanie, M PAUL Frédéric, Mme TEILLEUX Isabelle.

Excusé : M KOULIKOWSKY Michaël pouvoir à M BROSSIN Valentin  
Absent : M LEROY Daniel 2ème Adjoint, Mme FAUCON Nadine

Secrétaire de séance : M BROSSIN Valentin

Monsieur le Maire expose au conseil municipal qu'il y a une enquête publique en cours concernant un projet de parc éolien, par la Société CHAMP ÉOLIEN DE LA CROIX NOLLET, sur la commune de Bouville.

Il leur expose les différents éléments du dossier et, conformément à l'article R.181-38 du code de l'environnement, les invite à donner leur avis.

Après consultation, les membres du Conseil Municipal décident de ne pas se prononcer sur ce projet éolien de la société Champ éolien de la croix Nollet qui n'affecte pas la commune de Vitray en Beauce.

Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations

Le Maire  
Eric DELAHAYE

